ganisme aussi pratique, car il ne dispose que d'un seul conseiller militaire alors qu'il y en avait quatre auparavant: le président du Conseil des chefs d'état-major et les chefs d'état-major de la marine, de l'armée et de l'aviation. Pour reprendre le point de vue formulé énergiquement au comité de la défense par le brigadier Malone et qui a été exposé par une foule d'hommes d'expérience, un conseil de la défense qui peut bénéficier des connaissances approfondies des chefs des trois armes occupés à trois différents secteurs peut donner au ministre de la Défense nationale un tableau plus judicieux et plus complet de la situation et sera plus apte à lui inspirer une conclusion valable que le Conseil actuel, qui n'est pourvu que d'une seule source de renseignements militaires en ce qui touche le ministre. Voilà pour cette question, monsieur l'Orateur.

On voit, à la même page du hansard, la déclaration suivante à propos du 4º Groupebrigade d'infanterie canadien:

Pour le rôle qui lui est actuellement assigné sur le front Centre-Europe, le Groupe-brigade dispose aujourd'hui d'une puissance de feu, d'une mobilité et d'une protection beaucoup plus grande que jamais depuis sa formation. Aucune autre unité de l'OTAN de même importance numérique ne lui est supérieure.

Il en a été ainsi depuis la formation de ce Groupe-brigade en Europe. Tous les commandants suprêmes successifs de l'OTAN ont reconnu que ce groupe-brigade, compte tenu de son importance numérique, était la formation militaire douée de la plus haute valeur tactique. Le ministre essaie de revendiquer pour lui-même ou peut-être pour sa politique d'intégration l'exceptionnelle valeur tactique de cette unité.

L'hon. M. Hellyer: L'infanterie ne jouit d'aucune protection blindée et vous le savez.

L'hon. M. Harkness: Le ministre parle de protection blindée. Il sait très bien que tous les plans en vue de fournir les véhicules blindés de tranpsort de troupes, de perfectionner les armes antichars et la puissance de tir de l'ensemble de la brigade étaient dressés bien avant qu'il devienne ministre de la Défense nationale. Cela fait partie de ses tentatives de supercherie vis-à-vis des Canadiens. Il cherche à s'attribuer tout le mérite du fait que ce groupe est maintenant mieux équipé qu'il ne l'était il y a cinq, dix ou quinze ans, et s'il fallait qu'il ne soit pas mieux équipé, le ministre de la Défense nationale d'alors serait très très sévèrement blâmé. Il est naturellement mieux équipé et possède une plus tement pour se fusionner en une seule. Si on

Si aucun avantage n'a découlé du Conseil grande puissance de tir, vu que l'évolution de la défense, c'est plutôt à cause de sa com- technologique s'est faite constamment dans le position actuelle. En fait, il n'est plus un or- sens du progrès. Mais tous les plans et toutes les dispositions de la première heure, sous ce rapport, existaient bien avant que le ministre détienne le portefeuille de la Défense nationale. J'ai remarqué qu'il a déclaré, à un moment donné, que ce groupe-brigade était maintenant pourvu d'une puissance de tir plus considérable que celle de toute l'armée canadienne au cours de la dernière guerre. Et c'est vrai. Mais il n'a pas dit que presque toute cette puissance de tir était attribuable à la batterie Honest John, qui fut achetée et livrée à la division alors que j'étais ministre de la Défense nationale, et non par la suite. J'affirme, monsieur l'Orateur, que cela fait partie de la situation que le ministre s'efforce de présenter et que...

L'hon. M. Churchill: Le mythe Hellyer.

L'hon. M. Harkness: ...c'est un procédé vraiment révoltant. J'aurais cru que, comme moi et comme tous nos prédécesseurs à la Défense nationale, je pense, le ministre s'efforcerait de présenter, de façon raisonnable et équitable, la situation de nos forces de défense et de notre effort de défense. Mais ce temps semble malheureusement révolu.

J'en viendrai maintenant au commandement du matériel. On trouvera le passage suivant à la page 10826 du hansard du 7 décembre 1966:

Toutefois, en raison de la complexité et de l'envergure du projet, il faudra de trois à cinq ans pour mettre complètement en œuvre le système unique automatisé. Dans l'intervalle, le commandement du matériel dirige la mise en œuvre des trois systèmes existants, et le soutien logistique des forces n'en a aucunement souffert.

Le député d'Edmonton-Ouest (l'hon. M. Lambert) en a parlé cet après-midi. Qu'est-ce que cela veut dire? Que l'approvisionnement des forces armées est assuré par les services actuels, qui existent depuis longtemps, de la marine, de l'armée et de l'aviation. Le général Fleury a déclaré au comité qu'il faudra de trois à cinq ans au bas mot pour unifier le système. Le ministre fait donc une chose tout à fait illogique. Il veut créer tout de suite des forces armées unifiées qui devront être approvisionnées par les services distincts d'approvisionnements des trois armes. Cela entraînera la pire confusion. Il n'y a pas l'ombre d'un doute là-dessus.

Une voix: Elle règne déjà.

L'hon. M. Harkness: Un député a dit qu'elle règne déjà. Cela est vrai, mais elle s'aggravera lorsque les trois armes disparaîtront complè-

[L'hon. M. Harkness.]